La biodiversité, une richesse à préserver

La biodiversité, c'est la variété du monde vivant à tous les niveaux : la diversité des écosystèmes (l'organisation des espèces entre elles et leurs interactions dans un milieu donné), la diversité des espèces (mammifères, oiseaux, poissons, insectes, crustacés, champignons, arbres ou plantes herbacées, etc.) et la diversité génétique pour une espèce donnée.

La gestion différenciée s'inscrit dans cette démarche globale de développement durable et répond à des enjeux environnementaux, sociaux et économiques.



Gestion différenciée, qu'est-ce que c'est ?

La gestion différenciée des espaces verts consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages. Elle vise à préserver l'environnement tout en optimisant les moyens humains, matériels et financiers.

Le visage des espaces verts change : élévation des hauteurs de tonte, apparition de prairies hautes, diminution des plantations de fleurs annuelles, tolérance des herbes sur les trottoirs... De nouveaux habitants apparaissent : papillons, sauterelles, oiseaux, etc. viennent occuper ces nouvelles niches écologiques.

Illustration de la gestion différenciée au Parc des noirs marais

Gestion favorable à la faune et la flore des zones humides

Les cheminements sont tondus sur une largeur maximum de 80 cm de part et d'autre des allées. Aucune intervention de fauchage sur 1,5 m aux abords de la mare. La fauche des prairies se fait par place tous les ans en rotation triennale (un tiers chaque année). Les bambous sont remplacés par des arbustes indigènes adaptées aux milieu humides : saules, bourdaines, noisetiers.



Gestion écologique des mares

En 2012, les 3 mares du parc des Noirs Marais ont été déboisées sur leurs parties nord (afin d'éviter l'eutrophisation). En 2013 : curage des mares et des fossés d'alimentation et connexion des mares 2 et 3. Ces travaux permettent une alimentation régulière en eau des mares et limitent leur asséchement. Plantation de plantes de milieux humides notamment à l'aide de joncs, iris, menthe aquatique, reine des prés, eupatoires. En 2016 : recépage des arbustes le long des mares.

La plaine de Lameth

- 2 fauches maximum par an (mi-juillet et mi-octobre) pour permettre aux insectes de se reproduire et aux graines de se disperser. Une zone refuge, bande d’ herbes non fauchées, est conservée à l’ année.
- La flore est diversifiée (achillée millefeuille, dactyle aggloméré, trèfle des prés, orchidée, etc).
- On y trouve des papillons (demi-deuil, myrtil, procris) et de nombreux insectes butineurs.



Infos pratiques

Sites classés dans la gestion différenciée comme des espaces naturels où le jardinier accompagne la nature

- Le parc des Noirs Marais ;
- le Cheminement le long de la Viosne ;
- la plaine de Lameth,
- l’espace François Villon, etc.

Sites classés en entretien soigné, fleuris qui doivent conserver un bon état

- Le Jardin à la française ;
- les massifs du centre-ville (église, place des Impressionnistes, monuments aux morts, parkings de la poste et de la gare), etc.

Exemples d’espaces verts classés en espaces régulièrement entretenus

- Les écoles ;
- les voiries (rue Saint-Jean, massifs et ronds-points de la clinique, etc.)

Liens utiles
Site de la nature en ville à Cergy-Pontoise